

**DEPARTEMENT DE LA DROME**

**COMMUNE D'ALLAN**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 20 mars 2026**

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la Convocation : 16/03/2026

Date d'affichage : 16/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laure DUCHAMP, maire.

Présents : Mylène DELORME – Laurent GAUTHIER - David MAGNET -Christophe GRANGER - Jean- Michel GAMORE - Aurélie SYLVESTRE - Daniel PEYROL – Lucie HAOND – Angélique CHARBONNIER - Marylin MOUTET - Joël MALIGNIER – Manon CAIRE – Sébastien MAITRE – Aurélien RIFFARD – Lisa CHANCEL – May ALGOUD – Isabelle PISSEVIN – Nicolas CHABANIS

Excusés :

Aurélie SYLVESTRE a été nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délibération n°2026-013 : Constitution des commissions municipales et élection des membres**

L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui sont appelées à lui être soumises.

Il s'agit de commissions d'instruction qui rendent un avis simple. Elles sont présidées de droit par le Maire. Leurs membres, dont le nombre est fixé par le Conseil municipal, sont désignés par celui-ci :

Il vous est proposé :

1) **de constituer** les commissions suivantes :

- Finances/Economie
- Marchés publics
- Aménagement/Urbanisme/Patrimoine
- Famille/Cadre de vie
- Animation/Culture
- Environnement

2) **de procéder** à la désignation des membres de ces commissions.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

1) décide à l'unanimité d'adopter le scrutin public pour ces désignations

2) désigne les membres des commissions suivantes, un vote ayant lieu pour chaque commission

**- Commission Finances/Economie :**

Sont élus à l'unanimité : Laure DUCHAMP, Lucie HAOND, Mylène DELORME, Jean-Michel GAMORE, Laurent GAUTHIER, Lisa CHANCEL, Joël MALIGNIER, Marylin MOUTET

**- Commission Marchés Publics :**

Sont élus à l'unanimité : Laure DUCHAMP, Lucie HAOND, Mylène DELORME, Jean-Michel GAMORE, Laurent GAUTHIER, Aurélie SYLVESTRE, Nicolas CHABANIS, David MAGNET, Lisa CHANCEL

**-Commission Aménagement/Urbanisme/Patrimoine :**

Sont élus à l'unanimité : Jean-Michel GAMORE, Daniel PEYROL, Christophe GRANGER, May ALGOUD, Manon CAIRE, David MAGNET, Aurélien RIFFARD

**-Commission Famille/Cadre de vie :**

Sont élus à l'unanimité : Mylène DELORME, Isabelle PISSEVIN, Aurélie SYLVESTRE, Sébastien MAITRE, Angélique CHARBONNIER, Marylin MOUTET

**-Commission Animation/Culture :**

Sont élus à l'unanimité : Laurent GAUTHIER, Joël MALIGNIER, Sébastien MAITRE, Isabelle PISSEVIN, Nicolas CHABANIS, Marylin MOUTET, Manon CAIRE

**-Commission Environnement :**

Sont élus à l'unanimité : Lucie HAOND, May ALGOUD, Joël MALIGNIER, Manon CAIRE

- **CHARGE** Madame le maire de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble au moyen de l'application informatique Télérecours accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département, de sa notification et de sa publication.

*POUR : 19*

*CONTRE : 0*

*ABSTENTION : 0*

**Laure DUCHAMP,**

**Maire**



**Aurélie SYLVESTRE**

**Secrétaire de séance**

